

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Saint-Fabien

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Yves GALBRAND, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Poste de maire ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi au jeudi	De 9h00 à 11h30	De 13h30 à 15h30
Vendredi	De 9h00 à 11h30	

Attention : le vendredi 3 octobre le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre 2025 .

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025 vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marie-Eve JEAN

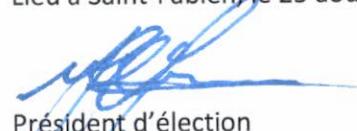
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Yves Galbrand Président d'élection

A-20 7^e avenue Saint-Fabien Qc G0L 2Z0
Téléphone : 418 869-2950

Signature

Lieu à Saint-Fabien, le 25 aout 2025



Président d'élection